



CCAS DE GOURIN

CONSEIL D'ADMINISTRATION SÉANCE DU 23 FEVRIER 2026

Liste des délibérations examinées
Article L.2121-25 modifié du Code général des territoriales

Affichage le ..03/03/2026
Mis en ligne le ..03/03/2026

L'an deux mille vingt-six à quatorze heures, le vingt-trois février, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie de Gourin, sous la présidence de Madame Catherine HENRY, Vice-Présidente du CCAS.

Etaient présents : LE FLOC'H Hervé (jusqu' à 14H15), HENRY Catherine, ROYANT Helen, MOIZAN Anne-Marie, GUEGUEN Annick, LE GOFF Jeannine, BAUDET Dannie formant la majorité des membres en exercice.

Absent(e)(s) excusé (e)(s) : LE FUR Françoise, LE FUR Annick, LE FLOC'H Hervé (à partir de 14H15)

Absent(e)(s) : KERSULEC Louis, GOUJARD Laurine, ULLIAC Morgane

Procuratation(s) : LE FUR Annick à GUEGUEN Annick, LE FUR Françoise à ROYANT Helen

Au moyen d'un vote à main levée, et à l'UNANIMITE, Anne-Marie MOIZAN a été élue secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATIONS DU 23 FEVRIER 2026

DÉLIBÉRATION EXAMINÉE	OBJET DE LA DÉLIBÉRATION	VOTE
Délibération N° 2026/23/02/01	CCAS : Débat d'Orientations Budgétaires 2026	Prise d'acte du Débat d'Orientations Budgétaires 2026
Délibération N° 2026/23/02/02	SAAD : Création de 3 postes d'Agent Social Principal 1 ^{ère} classe 25/35 ^{ème} suite à avancement de grade à compter du 1 ^{er} mars 2026	Approuvée à l'UNANIMITÉ



CCAS DE GOURIN

Le 23 février 2026,

La Vice-Présidente,


Catherine HENRY



Le 23 février 2026,

La secrétaire de séance,


Anne-Marie MOIZAN